

Comptes annuels consolidés 2010
Garde aérienne suisse de sauvetage

Bilan au 31 décembre

Actifs

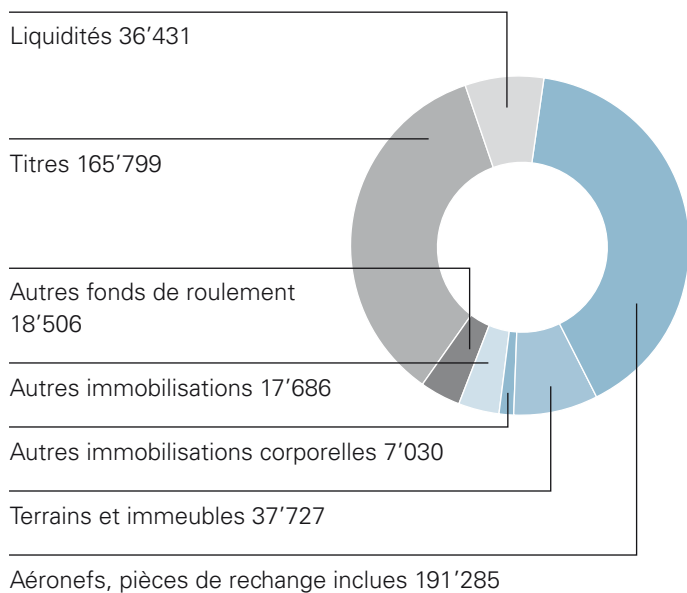
(en milliers de CHF)

		2010	%	2009	%
Fonds de roulement					
Liquidités	1.1	36'431	7.7	35'849	7.6
Titres	1.2	165'799	34.9	161'223	34.2
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	1.3	7'114	1.5	8'150	1.7
Autres créances	1.4	2'859	0.6	784	0.2
Réserves	1.5	5'302	1.1	6'364	1.4
Actifs transitoires	1.6	3'231	0.7	3'745	0.8
Total		220'736	46.5	216'115	45.9
Immobilisations					
Immobilisations corporelles					
– Aéronefs, pièces de rechange incluses	1.7	191'285	40.3	197'270	41.8
– Terrains et immeubles	1.8	37'727	8.0	38'955	8.3
– Autres immobilisations corporelles	1.9	7'030	1.5	4'853	1.0
Immobilisations incorporelles	1.10	5'741	1.2	2'124	0.5
Immobilisations financières	1.11	3'863	0.8	3'946	0.8
Actifs liés	1.12	8'082	1.7	8'071	1.7
Total		253'728	53.5	255'219	54.1
Total des actifs		474'464	100.0	471'334	100.0

2010

Fonds de roulement

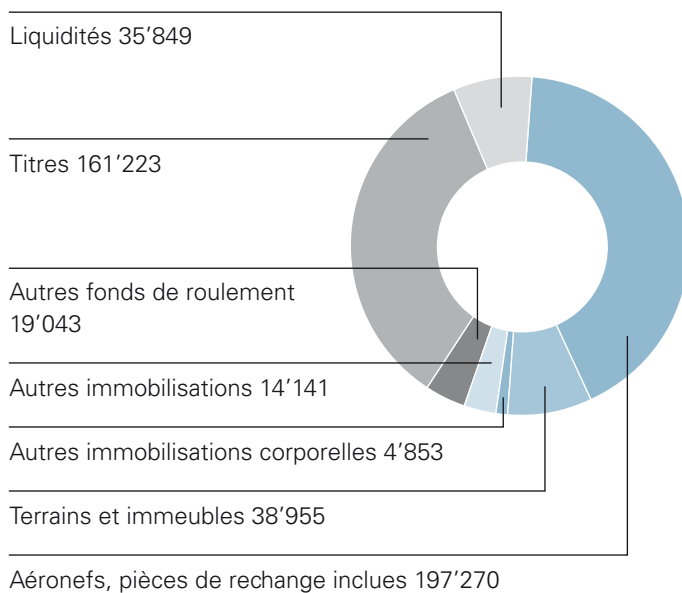
Immobilisations



2009

Fonds de roulement

Immobilisations



Passifs

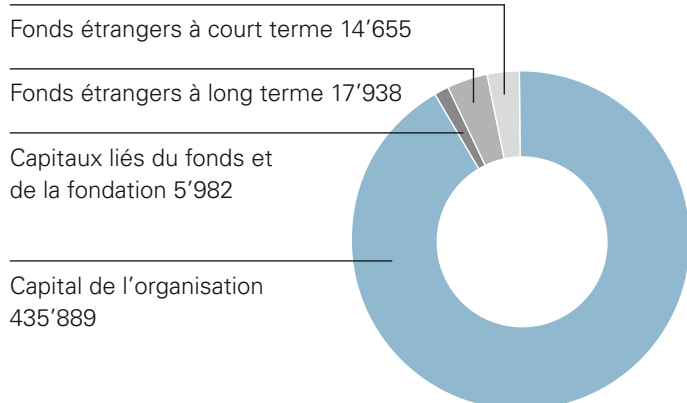
(en milliers de CHF)

		2010	%	2009	%
Fonds étrangers à court terme					
Engagements sur livraisons et prestations à des tiers		4'323	0.9	6'630	1.4
Autres engagements à court terme	1.13	179	0.0	5'467	1.2
Passifs transitoires		2'290	0.5	1'336	0.3
Provisions	1.14	7'863	1.7	7'758	1.6
Total		14'655	3.1	21'191	4.5
Fonds étrangers à long terme					
Provisions	1.14	17'938	3.8	17'014	3.6
Total		17'938	3.8	17'014	3.6
Total fonds étrangers		32'593	6.9	38'205	8.1
Capitaux liés du fonds et de la fondation	1.15	5'982	1.3	6'164	1.3
Capital de l'organisation					
Capital versé	1.16	100	0.0	100	0.0
Capital réalisé libre	1.16	251'760	53.1	237'773	50.4
Réserve d'investissement	1.16	180'000	37.9	185'000	39.3
Capital réalisé immobilisé	1.16	4'029	0.8	4'092	0.9
Total		435'889	91.8	426'965	90.6
Total des passifs		474'464	100.0	471'334	100.0

2010

Fonds étrangers

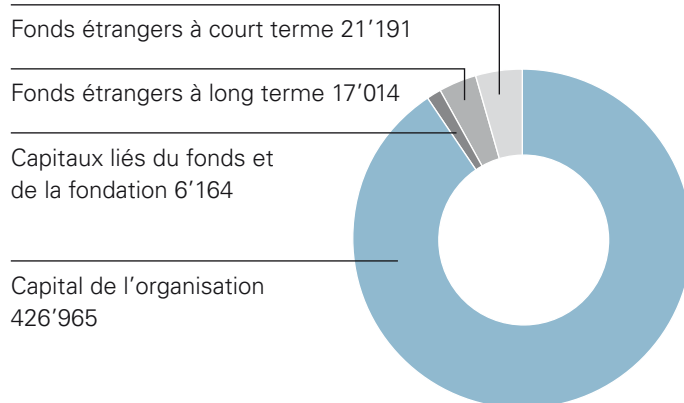
Capital de l'organisation



2009

Fonds étrangers

Capital de l'organisation

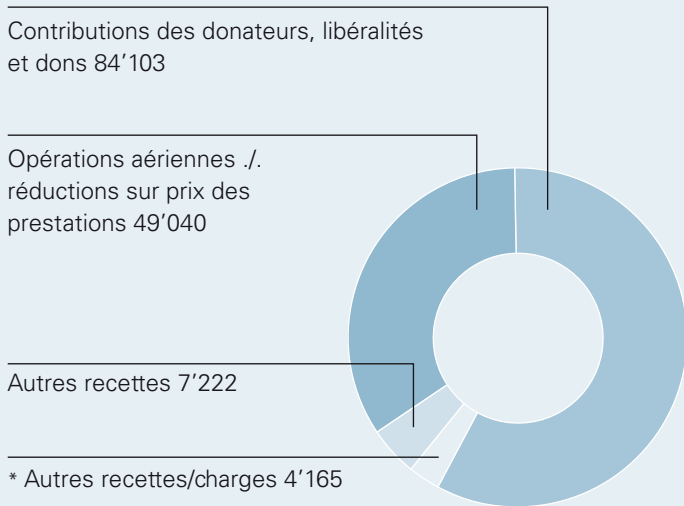


Compte d'exploitation

(en milliers de CHF)

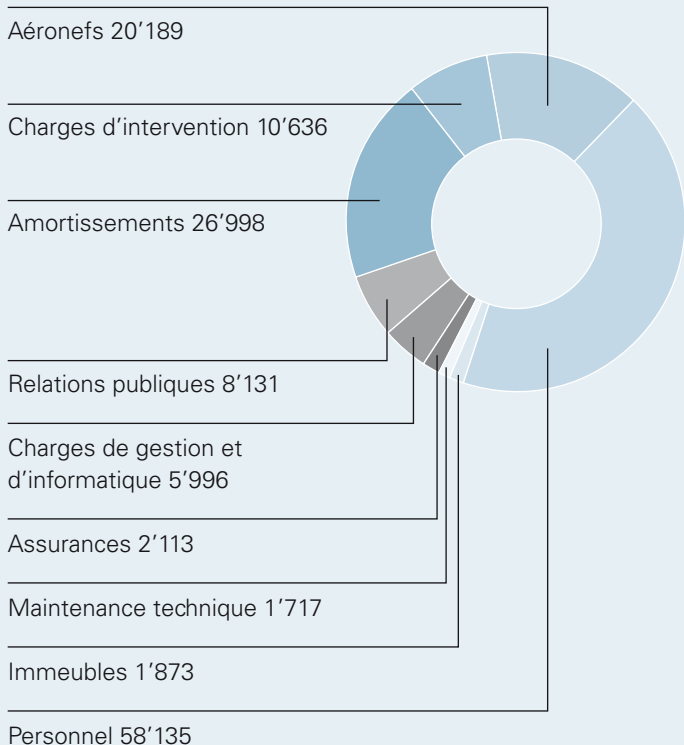
		2010	%	2009	%
Produits d'exploitation					
Contributions des donateurs, libéralités et dons	2.1	84'103	59.9	81'798	57.7
Opérations aériennes	2.2	60'308	43.0	64'183	45.3
Autres recettes	2.3	7'222	5.1	6'951	4.9
Réductions sur prix des prestations	2.4	-11'268	-8.0	-11'153	-7.9
Total		140'365	100.0	141'779	100.0
Charges d'exploitation					
Aéronefs	2.5	-20'189	-14.4	-20'132	-14.2
Charges d'intervention	2.6	-10'636	-7.6	-10'705	-7.6
Personnel	2.7	-58'135	-41.4	-60'970	-43.0
Immeubles	2.8	-1'873	-1.3	-1'494	-1.0
Maintenance technique, véhicules	2.9	-1'717	-1.2	-1'455	-1.0
Assurances	2.10	-2'113	-1.5	-2'630	-1.9
Charges de gestion et d'informatique	2.11	-5'996	-4.3	-5'290	-3.7
Relations publiques	2.12	-8'131	-5.8	-7'645	-5.4
Amortissements	2.13	-26'998	-19.2	-17'994	-12.7
Total		-135'788	-96.7	-128'315	-90.5
Résultat d'exploitation		4'577	3.3	13'464	9.5
Gains résultant de la sortie d'immobilisations	2.14	599	0.4	2'721	1.9
Résultat financier	2.15	2'350	1.7	9'288	6.6
Résultats du fonds et de la fondation liés	2.16	-179	-0.1	-798	-0.6
Autres résultats	2.17	1'405	1.0	44	0.0
Impôt sur les bénéfices		-10	0.0	-50	0.0
Résultat annuel avant prélèvement sur capital de la fondation liée		8'742	6.3	24'669	17.4
Prélèvement sur capital de la fondation liée	2.16	182	0.1	882	0.6
Résultat annuel avant affectation au capital de l'organisation		8'924	6.4	25'551	18.0
Affectation au capital de l'organisation		-8'924	-6.4	-25'551	-18.0
Résultat annuel		0	0.0	0	0.0

Recettes 2010 (en milliers de CHF)



* essentiellement gains issus d'immobilisations financières

Charges 2010 (en milliers de CHF)



Commentaire

Les revenus des donateurs ont enregistré une augmentation effective de 3.9%. Pour l'exercice sous revue, le montant de la TVA payé sur les recettes provenant des donateurs s'élève à 5.5 millions de CHF. Il est comptabilisé au poste Contribution des donateurs.

Suite à la baisse répétée de la demande de rapatriements par avion, les recettes issues des opérations aériennes ont diminué de 3.9 millions de CHF.

La couverture des frais par nos propres prestations s'est établie à 41.4% (contre 46.7% en 2009).

Commentaire

En raison des charges d'amortissement plus élevées engendrées par la mise en service de la nouvelle flotte d'hélicoptères de montagne, les charges d'exploitation ont connu une hausse considérable. Les charges de personnel ont en revanche baissé, car l'année dernière, une affectation au fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage avait été imputée sur les comptes.

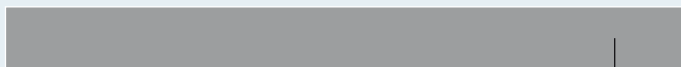
La hausse des amortissements combinée à la baisse des recettes issues des placements financiers ont entraîné un résultat annuel avant affectation au capital de l'organisation de 8.9 millions de CHF nettement inférieur à celui de l'exercice précédent.

Flux de trésorerie

(en milliers de CHF)	2010	2009
Résultat annuel avant prélèvement sur capital de la fondation liée	8'742	24'669
Amortissements des immobilisations	26'998	17'994
Abandon de créances en faveur de donateurs, paysans de montagne et personnes en situation de détresse sociale	7'917	8'545
Pertes sur débiteurs	228	182
Augmentation des provisions	1'029	2'350
Gains sur placements financiers	-78	-478
Gains résultant de la vente d'immobilisations	-599	-2'721
Augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	-7'109	-8'757
Diminution/augmentation des réserves	1'062	-346
Augmentation/diminution des autres créances et transitoires	-1'561	1'408
Diminution/augmentation des engagements résultant de livraisons et de prestations	-2'307	3'357
Diminution/augmentation des autres engagements et transitoires	-4'334	1'071
Gains sur titres	-4'576	-10'110
Affectation des réserves de cotisation d'employeur à la fondation en faveur du personnel	188	188
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	25'600	37'352
Investissements dans des aéronefs	-25'283	-46'811
Investissements dans des terrains et immeubles	-2'032	-3'752
Investissements dans d'autres immobilisations corporelles	-3'767	-2'264
Investissements dans des immobilisations incorporelles	-3'896	-1'134
Investissements et apports dans des actifs liés	-14	-9
Investissements dans des placements financiers	-25	0
Désinvestissements dans des aéronefs	7'902	4'487
Désinvestissements dans d'autres immobilisations corporelles	76	67
Désinvestissements dans des immeubles	2'021	0
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-25'018	-49'416
Augmentation/diminution des liquidités	582	-12'064
État des liquidités au 1 ^{er} janvier	35'849	47'913
État des liquidités au 31 décembre	36'431	35'849

2010

Provenance des fonds (en milliers de CHF)



Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation 25'600

Affectation des fonds (en milliers de CHF)



Investissements (nets) 25'018

Augmentation des liquidités 582

Commentaire

Le poste Flux de trésorerie présente une situation d'équilibre. Les flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation ont été investis dans la flotte d'hélicoptères de montagne, la construction de nouveaux locaux pour des bases et d'autres biens d'équipement.

La vente des hélicoptères Agusta 109 K2 de l'ancienne flotte et d'un immeuble ont permis de récupérer des liquidités supplémentaires d'un montant proche de 9.9 millions de CHF.

Principes de la présentation des comptes

La présentation des comptes de la fondation Rega (Garde aérienne suisse de sauvetage) et de ses filiales est conforme aux Recommandations relatives à la Présentation des Comptes (Swiss GAAP RPC, en particulier Swiss GAAP RPC 21); elle donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats («true and fair view») et par conséquent, elle est également conforme aux directives correspondantes du ZEW0.

Les comptes annuels consolidés se réfèrent au principe du coût d'acquisition ou de fabrication, qui repose lui-même sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les principes essentiels de la présentation du bilan sont présentés à la page 9.

Principes et périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés se basent sur les comptes individuels, établis selon des principes uniformes, de toutes les sociétés et fondations dans lesquelles la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) détient, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote ou qu'elle contrôle par le biais du conseil de fondation (cf. point 1.15, p. 18).

Outre la Rega, les sociétés anonymes et les fondations suivantes font partie du périmètre de consolidation:

Société	Siège	Capital social en CHF	Participations		But social	Lien
			2010	2009		
Schweizerische Luft-Ambulanz AG	Kloten	100'000	100%	100%	Société d'exploitation d'aéronefs	Cons.
Airmed AG	Kloten	1'500'000	100%	100%	Détentrice des participations	Cons.
Caretel AG	Kloten	100'000	100%	100%	inactive	Cons.
Alp Air AG	Kloten	100'000	100%	100%	inactive	Cons.
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	Kloten				Fondation donatrice dont les produits sont versés à la Rega	Comb.

Cons. = consolidation intégrale Comb. = combinée

La consolidation du capital dans les sociétés anonymes s'effectue selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition («purchase method»). Les fonds propres des filiales, au moment de l'acquisition ou au moment de la création, sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable de leurs participations dans la Rega. Aucune des sociétés anonymes appartenant au périmètre de consolidation ne présente de survaleur (goodwill).

La fondation Rega nommant le conseil de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger en vertu des statuts, cette dernière est associée à la Rega, et son unique objectif est de reverser les produits du patrimoine de la fondation à la Rega, qui en dispose librement.

Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les recettes des sociétés consolidées (sociétés anonymes et fondations) sont entièrement comptabilisés. Les parts des actionnaires minoritaires dans le résultat et dans les fonds propres des filiales sont calculées en fonction du ratio de participation de ces dernières et indiquées séparément dans le bilan et le compte d'exploitation. Les éventuels gains intermédiaires sont éliminés.

Les sociétés dont le capital social est détenu par le groupe à hauteur de 20 à 49% figurent dans les comptes annuels consolidés comme des participations non consolidées aux fonds propres; fin 2006, aucune participation de cette nature n'existait. Les participations en dessous de 20% figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur nécessaires. Elles sont indiquées au poste Immobilisations financières (cf. point 1.11, p. 16).

Évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements nécessaires.

Les amortissements sont effectués, à l'exception de la propriété immobilière, de façon linéaire à partir des valeurs d'acquisition ou de fabrication, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. La limite d'activation se monte à 5'000 CHF, et à 3'000 CHF pour les biens d'équipement informatiques.

Les durées estimées d'utilisation des équipements sont:

Centre Rega, Kloten	50 ans	
Bâtiments des bases	35 ans	
Immeubles (agrandissement, installation)	20 ans	
Avions	15 ans	(20% valeur résiduelle)
Hélicoptères	8 ans	(20% valeur résiduelle)
Pièces de rechange pour les aéronefs	15/8 ans	(avions/hélicoptères)
Machines, installations	10 ans	
Mobilier	8 ans	
Véhicules automobiles	6 ans	
Télécommunication/radio	6 ans	
Appareils médicaux et d'intervention	4 ans	
Matériel informatique	4 ans	
Immobilisations incorporelles		
– Logiciels	4 ans	
– Concessions	5 ans	

Amortissements

Dans le cadre du remplacement de la flotte d'hélicoptères de montagne, la durée d'amortissement pour des hélicoptères sera prolongée de 8 à 14 ans à compter de l'exercice 2011.

Évaluation des titres

Les titres sont inscrits au bilan à la valeur boursière au 31.12.

Réserves

Les réserves sont inscrites au bilan à la valeur moyenne d'acquisition.

Provisions

Les provisions sont constituées pour les engagements existants ou attendus ou dont le montant est incertain.

Le montant des provisions est basé sur l'évaluation par le conseil de fondation et correspond aux charges futures escomptées à la date de clôture du bilan.

Autres actifs/autres fonds étrangers à court et à long terme

Sans autre mention, les autres actifs et les autres fonds étrangers à court et à long termes sont indiqués à la valeur nominale moins les correctifs de valeur éventuellement nécessaires.

Explications relatives au bilan

Actifs

1.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse ainsi que les avoirs sur compte de chèques postaux et en banque.

1.2 Titres

(en milliers de CHF)	2010	%	2009	%	Marges de fluctuation stratégiques*
Liquidité dans les dépôts	3'175	2	2'855	2	0-24%
Obligations en CHF	109'411	66	89'715	56	48-75%
Obligations en monnaies étrangères	-	0	-	0	0%
Actions Suisse	15'956	10	13'756	8	0-14%
Actions étranger	11'474	7	32'799	20	5-13%
Placements immobiliers indirects	20'648	12	22'098	14	11-15%
Placements alternatifs	5'135	3	-	0	0-7%
Total	165'799	100	161'223	100	

* Les marges de fluctuation stratégiques correspondent au Règlement de la Fondation Rega. Le règlement a été adapté au cours de l'exercice sous revue.

Les liquidités au 31.12.2010 comprennent les instruments financiers dérivés avec les contrats ouverts:

Obligations CHF	Eurobuxl Future Mar11	2'024
Actions Suisse	SMI Future Mar11	4'896
Actions Etranger	Euro Stoxx50 Future Mar11	-1'223
	S&P 500 E-Mini Future Mar11	-1'986
		3'711

Au cours de l'exercice précédent, il n'y avait pas de contrats ouverts.

Pour l'exercice 2010, la stratégie de placement sera désormais axée sur la préservation du capital. Des dérivés permettant d'atténuer les variations de portefeuille vont être utilisés en vue de couvrir les risques.

Les portefeuilles de titres sont gérés sous mandat par deux établissements bancaires et détenus comme réserve en vue de l'acquisition de biens d'équipement.

1.3 Créances résultant de livraisons et de prestations

(en milliers de CHF)	2010	2009
Créances envers des tiers résultant d'interventions (brut)	8'313	9'537
Ducroire	-1'359	-1'571
Autres créances résultant de livraisons et de prestations (net)	160	184
Total	7'114	8'150

Les créances envers des tiers résultant d'interventions sont indiquées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur; toutes les créances issues d'interventions font l'objet de

correctifs de valeur individuels. Il n'est pas effectué de correctifs de valeur forfaitaires pour les risques généraux d'insolvabilité.

1.4 Autres créances

(en milliers de CHF)	2010	2009
Autres créances envers des tiers	2'851	777
Autres créances envers des organisations liées	8	7
Total	2'859	784

Les autres créances sont indiquées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur nécessaires.

Suite au changement de système dans le décompte de la TVA, un dégrèvement ultérieur de l'impôt préalable d'un montant de 1.2 million de CHF a pu être obtenu. Ce montant est inclus dans ce poste.

1.5 Réserves

(en milliers de CHF)	2010	2009
Combustibles et adjuvants pour avions	660	691
Combustibles et adjuvants pour hélicoptères	3'108	4'011
Divers combustibles et adjuvants pour aéronefs	260	199
Télécommunication/radio	14	16
Vêtements	406	390
Matériel médical, médicaments	98	171
Matériel de bureau	95	119
Articles de kiosque et de publicité	482	560
Kérosène	179	207
Total	5'302	6'364

Une partie des réserves de combustibles et d'adjuvants a été vendue en même temps que les vieux hélicoptères de montagne.

1.6 Actifs transitoires

(en milliers de CHF)	2010	2009
Prestations d'intervention (pas encore facturées)	1'834	2'773
Correctif de valeur sur prestations d'intervention non encore facturées	-183	-277
Autres actifs transitoires	1'580	1'249
Total	3'231	3'745

Cette position contient principalement les prestations d'intervention fournies mais non encore facturées. Le correctif de valeur déduit s'élève à 10% (sur la base de l'expérience des années précédentes).

1.7 Aéronefs, y compris pièces de rechange

Valeur d'acquisition (en milliers de CHF)	État 1.1.2009	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2009
Avions	126'348	–	–	–	126'348
Hélicoptères	124'812	24'597	–8'626	23'666	164'449
Acomptes versés sur les aéronefs	36'580	20'348	–	–23'666	33'262
Pièces de rechange	14'801	1'866	–347	–	16'320
	302'541	46'811	–8'973	–	340'379

Amortissements cumulés planifiés

Avions	41'080	6'739	–	–	47'819
Hélicoptères	81'727	7'407	–6'918	–	82'216
Pièces de rechange	12'387	1'034	–347	–	13'074
	135'194	15'180	–7'265	–	143'109

Total	167'347	31'631	–1'708	–	197'270
--------------	----------------	---------------	---------------	----------	----------------

Valeur d'acquisition (en milliers de CHF)	État 1.1.2010	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2010
Avions	126'348	544	–	–	126'892
Hélicoptères	164'449	17'826	–35'139	28'281	175'417
Acomptes versés sur les aéronefs	33'262	3'619	–	–28'281	8'600
Pièces de rechange	16'320	3'294	–2'296	–	17'318
	340'379	25'283	–37'435	–	328'227

Amortissements cumulés planifiés

Avions	47'819	6'758	–	–	54'577
Hélicoptères	82'216	13'219	–27'685	–	67'750
Pièces de rechange	13'074	3'837	–2'296	–	14'615
	143'109	23'814	–29'981	–	136'942

Total	197'270	1'469	–7'454	–	191'285
--------------	----------------	--------------	---------------	----------	----------------

Au 31.12.2010, les aéronefs suivants étaient en opération:

- 3 avions CL 604
- 6 hélicoptères EC 145
- 3 hélicoptères A 109 K2
- 10 hélicoptères AW Da Vinci

Le montant de la couverture («agreed value») de l'ensemble de la flotte s'élève à 241 millions de CHF.

Dans le cadre de l'acquisition de 11 hélicoptères de montagne, cinq appareils du type AgustaWestland Da Vinci valant environ 44.9 millions de CHF ont été mis en service. Au 31.12.2010, 100.4 millions de CHF ont été dépensés sur le budget du projet de 113.5 millions de CHF, dont 2 millions de CHF pour les pièces de rechange. Pour ce qui est des sorties d'hélicoptères, elles concernent intégralement quatre machines de type A 109 K2.

1.8 Terrains et immeubles

Valeur d'acquisition (en milliers de CHF)	État 1.1.2009	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2009
Centre Rega, Kloten	25'084	142	-4	-	25'222
Bases d'intervention	29'417	52	-	503	29'972
Installations en construction	1'221	3'558	-	-503	4'276
Immobilier issu de donations	2'005	-	-	-	2'005
	57'727	3'752	-4	-	61'475

Amortissements cumulés planifiés

Centre Rega, Kloten	7'788	732	-2	-	8'518
Bases d'intervention	13'222	656	-	-	13'878
Immobilier issu de donations	84	40	-	-	124
	21'094	1'428	-2	-	22'520

Total	36'633	2'324	-2	-	38'955
--------------	---------------	--------------	-----------	----------	---------------

Valeur d'acquisition (en milliers de CHF)	État 1.1.2010	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2010
Centre Rega, Kloten	25'222	165	-	-	25'387
Bases d'intervention	29'972	561	-	3'999	34'532
Installations en construction	4'276	1'306	-	-3'999	1'583
Immobilier issu de donations	2'005	-	-2'005	-	-
	61'475	2'032	-2'005	-	61'502

Amortissements cumulés planifiés

Centre Rega, Kloten	8'518	736	-	-	9'254
Bases d'intervention	13'878	683	-40	-	14'521
Immobilier issu de donations	124	4	-128	-	-
	22'520	1'423	-168	-	23'775

Total	38'955	609	-1'837	-	37'727
--------------	---------------	------------	---------------	----------	---------------

La valeur des assurances incendie s'élève à 40 millions de CHF, dont 25 millions pour le Centre Rega à Kloten. La couverture d'assurance prévue pour les biens mobiliers d'entreprise s'élève à 46 millions de CHF.

Durant l'exercice sous revue, la nouvelle base d'intervention de Lausanne a été mise en service et est portée à l'actif à hauteur de 4 millions de CHF.

1.9 Autres immobilisations corporelles

Valeur d'acquisition (en milliers de CHF)	État 1.1.2009	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2009
Matériel informatique	3'246	83	-30	-	3'299
Véhicules automobiles	1'394	303	-268	-	1'429
Mobilier	12'507	1'878	-1'125	-	13'260
	17'147	2'264	-1'423	-	17'988
Amortissements cumulés planifiés					
Matériel informatique	2'624	287	-28	-	2'883
Véhicules automobiles	716	178	-191	-	703
Mobilier	10'030	604	-1'085	-	9'549
	13'370	1'069	-1'304	-	13'135
Total	3'777	1'195	-119	-	4'853

Valeur d'acquisition (en milliers de CHF)	État 1.1.2010	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2010
Matériel informatique	3'299	572	-	-	3'871
Véhicules automobiles	1'429	420	-163	-	1'687
Mobilier	13'260	2'775	-500	-	15'534
	17'988	3'767	-663	-	21'092
Amortissements cumulés planifiés					
Matériel informatique	2'883	254	-	-	3'137
Véhicules automobiles	703	221	-76	-	848
Mobilier	9'549	1'007	-479	-	10'077
	13'135	1'482	-555	-	14'062
Total	4'853	2'285	-108	-	7'030

1.10 Immobilisations incorporelles

Valeur d'acquisition (en milliers de CHF)	État 1.1.2009	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2009
Logiciels informatiques	4'277	1'134	-7	-	5'404
Concessions	2'595	-	-	-	2'595
	6'872	1'134	-7	-	7'999
Amortissements cumulés planifiés					
Logiciels informatiques	2'969	317	-6	-	3'280
Concessions	2'595	-	-	-	2'595
	5'564	317	-6	-	5'875
Total	1'308	817	-1	-	2'124

Valeur d'acquisition (en milliers de CHF)	État 1.1.2010	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2010
Logiciels informatiques	5'404	3'896	-	-	9'300
Concessions	2'595	-	-	-	2'595
	7'999	3'896	-	-	11'895
Amortissements cumulés planifiés					
Logiciels informatiques	3'280	279	-	-	3'559
Concessions	2'595	-	-	-	2'595
	5'875	279	-	-	6'154
Total	2'124	3'617	-	-	5'741

Les valeurs d'acquisition incluent les acomptes liés à divers projets d'informatique d'un montant de 5.1 millions de CHF.

1.11 Immobilisations financières

(en milliers de CHF)	État 1.1.2010	Entrées	Sorties	Amortissements/ Évaluation	État 31.12.2010
Participations	377	25	–	–45	357
Actifs issus des réserves de cotisation des employeurs	3'569	125	–188	–	3'506
Total	3'946	150	–188	–45	3'863

La Rega détient une participation de 4.9% au capital de la société Medical SA, à Brüttisellen, ce qui lui confère 15.3% des droits de vote. Elle détient également des participations minoritaires (max. 10%) dans des entreprises partenaires.

Pour ce qui est des sorties, il s'agit de l'utilisation du fonds de bienfaisance des réserves de cotisation des employeurs.

Réserves de cotisation des employeurs (RCE)

(en milliers de CHF)	Valeur 1.1.2010	Constitution 2010	Usage 2010	Escompte 31.12.2010	Bilan		Résultat des RCE inclus dans les immobilisations financières et les charges de personnel	
					31.12.2010	31.12.2010	2010	2009
Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega)	4'239	148	–223	658	3'506	3'569	–63	211
Total	4'239	148	–223	658	3'506	3'569	–63	211

Usage économique/ engagement économique et charges de prévoyance

(en milliers de CHF)	Excédent de couverture 31.12.2010	Part économique de Rega 31.12.2010	Contributions limitées à la période 31.12.2009	Charges de prévoyance incl. dans les charges de personnel 2010	2009
Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega)	22'618	–	–	–	–
Fondation du personnel de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega)	–	–	7'248	7'248	6'981
Total	22'618	–	–	7'248	6'981

La Fondation de prévoyance pour le personnel de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) affiche un taux de couverture de 117% et ne détient pas de fonds libre.

1.12 Actifs liés

(en milliers de CHF)	État 1.1.2010	Entrées de revenus	Évaluation	État 31.12.2010
Actifs du fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	913	14	–3	924
Immeubles de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger	7'158	–	–	7'158
Total	8'071	14	–3	8'082

Les actifs et le fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder sont abordés plus en détail dans les commentaires relatifs aux passifs.

Les immeubles non commerciaux de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger ne sont pas librement disponibles et ne peuvent être

utilisés que dans le cadre des objectifs de la fondation. Selon les objectifs de la fondation, les produits générés sont versés à la Garde aérienne suisse de sauvetage. Les immeubles sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition.

Passifs

1.13 Autres engagements à court terme

(en milliers de CHF)	2010	2009
Fondation de prévoyance pour le personnel (avoir le 31.12.2010)	-593	-185
Autres engagements pour charges sociales	548	409
Charges de personnel imputées mais non encore versées	1	7
Avances clients	88	86
Divers	45	61
Envers des organisations liées	90	89
Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega)	-	5'000
Total	179	5'467

1.14 Provisions

(en milliers de CHF)	État 1.1.2009	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2009
Charges de personnel	1'622	359	-323	-	1'658
Abandon de créance*	5'400	8'392	-7'692	-	6'100
Contrôles techniques	15'400	5'904	-3'496	-794	17'014
Total	22'422	14'655	-11'511	-794	24'772
De là à court terme	7'022	8'751	-8'015	-	7'758

(en milliers de CHF)	État 1.1.2010	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2010
Charges de personnel	1'658	-	-295	-	1'363
Abandon de créance*	6'100	7'592	-7'192	-	6'500
Contrôles techniques	17'014	4'815	-3'571	-320	17'938
Total	24'772	12'407	-11'058	-320	25'801
De là à court terme	7'758	7'592	-7'487	-	7'863

* Interventions non facturées en faveur de donateurs, de paysans de montagne ou encore de personnes en situation de détresse sociale.

Le montant de près de 1.4 million de CHF pour le personnel contient le crédit d'heures supplémentaires et le solde de vacances du personnel au 31.12.2010.

La provision de 6.5 millions de CHF correspond à l'abandon moyen de créances pour les interventions en faveur de donateurs, de paysans de montagne et de personnes en situation de détresse sociale des cinq dernières années.

Le poste Contrôles techniques contient les frais d'entretien cumulés de l'ensemble de la flotte au 31.12.2010.

Les travaux de maintenance sont effectués conformément à la réglementation European Aviation Safety Agency (EASA Part-145) et aux prescriptions du fabricant (cf. point 2.5, p. 20).

La fondation Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega), la société Schweizerische Luft-Ambulanz AG et la fondation Ilse et Kurt Rüdiger sont exonérées de l'impôt sur le bénéfice et le capital.

Pour les autres sociétés, tous les charges anticipées pour l'impôt sur le capital et le revenu ont été pris en compte dans les comptes annuels. Des réserves pour impôts latents sont constitués selon les taux en vigueur pour faire face à d'éventuelles divergences de données entre les comptes annuels consolidés et les bilans fiscaux; ceci n'avait pas été nécessaire pour l'exercice examiné ni pour l'exercice précédent.

1.15 Capitaux liés du fonds et de la fondation

(calcul de l'évolution du capital)

(en milliers de CHF)	État 1.1.2010	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2010
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	796	–	–	–	796
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	5'368	–	–182	–	5'186
Total	6'164	–	–182	–	5'982

L'objectif du fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder consiste à verser ses revenus à la Garde aérienne suisse de sauvetage afin d'encourager les objectifs de celle-ci, tout en maintenant en permanence la substance du fonds. Ainsi, le capital du fonds ne peut être modifié que par d'éventuels versements l'alimentant. Les immobilisations financières liées inscrites à l'actif du bilan sont évaluées à leur valeur de marché.

Les différences de cours en résultant sont indiquées, avec les produits directs issus de la fortune du fonds, dans le compte d'exploitation de la Rega.

La modification du capital de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger s'explique par une perte subie l'année précédente et due à des travaux d'assainissement sur un immeuble.

1.16 Capital de l'organisation

(calcul de l'évolution du capital)

(en milliers de CHF)	Capital versé	Capital réalisé libre	Réserve d'in- vestissement	Capital réalisé immobilisé	Total
État au 1.1.2010	100	237'773	185'000	4'092	426'965
Diminution réserve d'investissement	–	5'000	–5'000	–	–
Affectation au capital libre (résultat annuel)	–	8'924	–	–	8'924
Utilisation et rémunération des réserves de cotisation des employeurs	–	63	–	–63	–
État au 31.12.2010	100	251'760	180'000	4'029	435'889

La réserve d'investissement a reculé de 5 millions de CHF. Elle indique le besoin en investissement futur nécessaire à la fin de l'exercice pour les actifs existants. Affichant 180 millions de CHF, elle correspond aux amortissements cumulés de l'ensemble des immobilisations.

Conformément au principe du Conseil de fondation consistant à investir au moyen des fonds propres, sans financement de tiers, ce montant doit être maintenu sous forme liquide, et tel était le cas au 31.12.2010.

Le montant du capital de l'organisation atteignant 436 millions de CHF, la Rega s'autofinance quasiment à 100%, conformément à sa stratégie. Cela signifie que le volume

d'investissement nécessaire pour l'exploitation de la Rega (somme de toutes les valeurs d'acquisition des immobilisations) peut être financé sans recours à des fonds de tiers.

Parmi les actifs et les passifs qui avaient été transférés lors de la création de la fondation Rega (ancienne association de la Garde aérienne suisse de sauvetage), le montant de 100'000 CHF a été repris comme capital versé.

Le capital réalisé immobilisé se compose des réserves de cotisation des employeurs (cf. point 1.11, p. 16) ainsi que des réserves légales des filiales.

Explications relatives au compte d'exploitation

2.1 Contributions des donateurs, libéralités et dons

(en milliers de CHF)	2010	2009
Contributions des donateurs	72'094	71'783
Héritages/legs	7'304	5'026
Dons et libéralités	4'705	4'989
Total	84'103	81'798

Depuis l'exercice 2010, la TVA n'est plus décomptée sous forme de forfait mais de manière effective. Suite à ce changement, l'augmentation nette des revenus des donateurs n'a été que de 0.4%.

2.2 Opérations aériennes

(en milliers de CHF)	2010	2009
Hélicoptères	34'183	34'738
Avions	22'871	25'844
Avions de ligne	3'254	3'601
Total	60'308	64'183

Les recettes issues des opérations aériennes ont baissé de 3.9 millions de CHF. La durée de vol par rapatriement a notamment été beaucoup plus courte, ce qui s'explique par une diminution du nombre de longs parcours.

2.3 Autres recettes

(en milliers de CHF)	2010	2009
Interventions avec des tiers (ambulances, avions affrétés)	5'756	5'261
Ventes d'articles publicitaires et autres	1'466	1'690
Total	7'222	6'951

2.4 Réductions sur les prix des prestations

(en milliers de CHF)	2010	2009
Abandon de créance sur les prestations en faveur des		
– donateurs	6'148	6'707
– paysans de montagne	957	985
– personnes en situation de détresse sociale	812	852
Plus-values/moins-values et ajustements de tarifs	-124	-188
	7'793	8'356
Escomptes et rabais	2'847	1'914
Pertes sur débiteurs	441	405
Liquidation de ducroire	-213	-222
Constitution de provisions pour interventions en faveur des donateurs	400	700
	3'475	2'797
Total	11'268	11'153

2.5 Aéronefs

(en milliers de CHF)	2010	2009
Hélicoptères		
– Kérosène	2'443	2'456
– Composants et pièces de rechange	3'234	2'363
– Augmentation de la provision pour maintenance technique (net)	3'294	3'691
– Recours à des aéronefs de tiers (charters)	3'407	4'009
– Dépenses diverses liées à l'acquisition d'hélicoptères d'intervention en montagne	404	123
	12'782	12'642
Avions		
– Kérosène	3'796	3'917
– Composants et pièces de rechange	1'871	1'245
– Augmentation de la provision pour maintenance technique (net)	1'200	1'417
– Recours à des aéronefs de tiers (charters)	540	911
	7'407	7'490
Total	20'189	20'132

2.6 Charges d'intervention

(en milliers de CHF)	2010	2009
Prestations des partenaires d'intervention		
– Fondation Secours Alpin Suisse (organisation liée)	1'576	1'337
– Autres	1'627	1'608
Taxes de survol, de handling et d'atterrissage	3'073	3'499
Billets d'avion pour rapatriements par avions de ligne	2'271	2'487
Matériel d'intervention, médicaments	1'474	1'149
Frais d'intervention	587	566
Charges d'intervention directes diverses	28	59
Total	10'636	10'705

Fondée en octobre 2005, la fondation Secours Alpin Suisse est née de la collaboration entre la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) et le Club Alpin Suisse CAS. L'objet principal de la fondation Secours Alpin Suisse est le sauvetage terrestre et l'aide d'urgence à des personnes accidentées ou malades dans des zones alpines ou difficiles d'accès en Suisse. Cette activité est donc complémentaire à l'intervention de la Rega.

Le capital de la fondation Secours Alpin Suisse provient à 50% de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) et à 50% du Club Alpin Suisse CAS. Le financement de la fondation est assuré par les recettes des interventions, les conventions de fourniture de prestations avec les cantons et les cotisations de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) et du Club Alpin Suisse CAS.

2.7 Personnel

(en milliers de CHF)	2010	2009
Salaires	35'564	34'488
Indemnités de permanence et personnel temporaire	6'008	6'028
Charges sociales	11'540	11'198
Autres charges de personnel	5'023	9'256
Total	58'135	60'970

Au 31.12.2010, l'entreprise comptait 314 (308 en 2009) collaborateurs à temps plein et partiel (job count). La masse salariale de ces derniers a été augmentée de 1%.

Le poste Indemnités de permanence et personnel temporaire comprend les coûts liés aux médecins d'urgence externes appelés en renfort.

L'année passée, le poste «Autres charges de personnel» incluait une affectation au Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) de 5 millions CHF.

2.8 Immeubles

(en milliers de CHF)	2010	2009
Loyers	632	588
Chauffage, électricité, eau	282	308
Entretien	959	598
Total	1'873	1'494

2.9 Maintenance technique/véhicules

(en milliers de CHF)	2010	2009
Maintenance technique	1'445	1'161
Véhicules automobiles	272	294
Total	1'717	1'455

2.10 Assurances

(en milliers de CHF)	2010	2009
Aéronefs	1'795	2'350
Autres assurances de choses	318	280
Total	2'113	2'630

La hausse de la franchise des assurances pour les aéronefs a entraîné une forte baisse des primes.

2.11 Charges de gestion et d'informatique

(en milliers de CHF)	2010	2009
Gestion	3'535	3'103
Informatique	2'461	2'187
Total	5'996	5'290

2.12 Relations publiques

(en milliers de CHF)	2010	2009
Production et envoi du journal des donateurs 1414, charges liées aux médias	6'081	5'140
Autres frais de promotion et de relations publiques	2'050	2'505
Total	8'131	7'645

2.13 Amortissements

(en milliers de CHF)	2010	2009
Aéronefs	19'977	14'146
Pièces de rechange pour les aéronefs	3'837	1'034
Bâtiments	1'423	1'428
Autres immobilisations corporelles	1'482	1'069
Immobilisations incorporelles	279	317
Total	26'998	17'994

Au cours de l'année sous revue, cinq hélicoptères supplémentaires de la nouvelle flotte de montagne ont été mis en service. Parallèlement au retrait des hélicoptères de l'ancienne flotte, des pièces de rechange supplémentaires ont été éliminées.

2.14 Gains et pertes résultant de la sortie d'immobilisations

(en milliers de CHF)	2010	2009
Bâtiments (Gsteigwiler)	183	-
Véhicules et autres immobilisations corporelles	-32	-55
Hélicoptères	448	2'776
Total	599	2'721

2.15 Résultat financier

(en milliers de CHF)	2010	2009
Résultat financiers (net)	2'983	10'038
Revenu locatif	20	36
Charges de gestion de fortune	-653	-786
Total	2'350	9'288

Pour l'exercice 2010, la stratégie de placement a été axée sur la préservation du capital. La quote-part des actions a donc été réduite, ce qui a conduit à une baisse de la performance.

2.16 Résultats du fonds et de la fondation liés

(en milliers de CHF)	2010	2009
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder		
– Recettes	6	87
– Charges (moins-values et frais bancaires)	-3	-3
	3	84
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger		
– Recettes	738	759
– Charges	-920	-1'641
	-182	-882
Total	-179	-798

Un immeubles de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger a subi d'autres travaux de rénovation et d'assainissement.

2.17 Autres résultats

(en milliers de CHF)	2010	2009
Autres résultats	1'405	44
Total	1'405	44

Suite au changement de système dans le décompte de la TVA, un dégrèvement ultérieur de l'impôt préalable d'un montant de 1.2 million de CHF a pu être obtenu.

Données supplémentaires

Transactions et positions financières en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères ont été converties au cours en vigueur le jour de la transaction. Les plus-values et moins-values résultant de transactions en monnaies étrangères ont été portées au compte de profits et pertes, et les actifs et passifs en monnaies étrangères détenus à la date de clôture du bilan ont été convertis au cours de fin d'année. Les moins-values et plus-values provenant de cette conversion ont été portées au compte d'exploitation.

Charges pour les prestations fournies selon Swiss GAAP RPC 21

(en milliers de CHF)	2010	2009
Frais de projet		
– Charges d'exploitation	36'179	36'266
– Charges de personnel	50'745	53'104
– Frais de voyage et de représentation	972	1'003
– Frais d'entretien	4'995	4'324
– Amortissements	26'893	17'829
	119'784	112'526
Frais d'administration		
– Charges d'exploitation	1'329	1'555
– Charges de personnel	6'168	6'612
– Frais de voyage et de représentation	250	251
– Frais d'entretien	756	680
– Relations publiques/gestion des donations	7'395	6'526
– Amortissements	106	165
	16'004	15'789
Total	135'788	128'315

Les frais de projet représentent les coûts générés par les services assurant les interventions opérationnelles 24 heures sur 24.

Quant aux frais d'administration, ils regroupent toutes les prestations en rapport avec le suivi et la gestion des 2 millions de donateurs, y compris le traitement des dons, legs et libéralités individuels ainsi que la gestion d'un service d'assistance téléphonique. Cette position comprend en outre les charges découlant de la production et de l'envoi du matériel d'information détaillé, mais également les frais d'organisation et de conduite d'expositions, de journées portes ouvertes, de visites guidées et d'autres manifestations destinées au public. Ces charges sont calculées d'après la méthode recommandée par le ZEWO. Certaines prestations centralisées liées à l'exploitation générale ont été comptabilisées séparément (service du personnel, installations techniques, finance et comptabilité, etc.).

Rémunération des membres des conseils de fondation et d'administration et transactions avec des personnes proches

La rémunération du président et des membres du Conseil de fondation repose sur le règlement «Rémunération du Conseil de fondation» promulgué par le Conseil de fondation de la Rega en septembre 2009 et approuvé par la surveillance fédérale des fondations en octobre 2009.

Sur l'ensemble de l'exercice examiné, le montant total des jetons de présence et remboursements de frais versés aux 15 membres du conseil de fondation de Rega (incl. le président) pour une partie des dépenses encourues dans la préparation des séances, l'examen de documents et les représentations s'est élevé à 270'874 CHF (272'816 CHF l'année précédente).

La rémunération du Président du conseil de fondation pour ses tâches de relations avec les autorités et les partenaires, de direction et de préparation des activités du conseil de fondation et du comité ainsi que pour sa fonction de surveillance en matière d'application des décisions du conseil de fondation et de gestion s'est élevée à 90'000 CHF, comme l'année précédente. Aucun montant supplémentaire n'a été versé pour le travail du Président dans les divers organes et commissions spécialisées.

Comme en 2009, aucune transaction n'a été effectuée avec des personnes proches durant l'exercice examiné.

Engagements conditionnels et autres engagements financiers

Au 31.12.2010 a été déposée une obligation de garantie en faveur de la Direction générale des douanes, Berne au montant de 100'000 CHF.

Les engagements existants dans le cadre du remplacement partiel de la flotte d'hélicoptères s'élèvent à 4 millions de CHF (17.5 millions de CHF l'année précédente) et ceux liés à l'acquisition d'un simulateur de vol en hélicoptère à quelque 5.5 millions de CHF.

En outre, la Rega détient des engagements financiers d'un montant de 10.5 millions de CHF (non escompté) environ pour des contrats de location et des droits d'usufruit jusqu'en 2050.

Créances éventuelles

La Rega est régulièrement le bénéficiaire d'héritages ou des legs lui sont promis. À la date de clôture du bilan le 31.12.2010, la Rega avait connaissance d'héritages et de legs ouverts de l'ordre de 2.7 millions de CHF.

Actifs imputés et type d'imputation

Aucun crédit en souffrance n'existait au jour de clôture des comptes.

Leasing

Les futures redevances de leasing d'exploitation pour les véhicules de service sont les suivantes:

	2011	2012	2013	Total
CHF	13'186	8'014	4'007	25'207

Les redevances de leasing totales dues au 31.12.2009 se chiffraient à 37'427 CHF.

Événements survenus après la date de clôture

Aucun événement à affecter le compte de résultats de l'exercice 2010 n'est survenu après la date de clôture du bilan.

TVA sur les contributions des donateurs

La plainte déposée par la Garde aérienne de sauvetage suisse (Rega) a été rejetée par le Tribunal administratif fédéral. Étant donné que la TVA sur les contributions des donateurs est versée depuis le 1.7.2008, des provisions ne sont plus nécessaires.

Évaluation du risque (CO 663b ch. 12)

Lors de sa réunion du 19.11.2010, le Conseil de fondation a réexaminé et mis à jour les «principes de la politique des risques» approuvés en 2008. Il a à cet égard suivi la proposition de la Direction et a en partie revu la pondération des 10 risques les plus importants dans une matrice.

Il n'est pas exclu que les risques connus et évalués soient pondérés de manière incomplète ou erronée, car des hypothèses ont parfois dû être posées en ce qui concerne les évaluations futures.

Rapport de l'organe de révision de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage (Rega)



Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés au Conseil de fondation de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage (Rega), Kloten

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage (Rega), comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. Selon la Swiss GAAP RPC, les indications du rapport de performance ne sont soumises à aucun contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément avec les Swiss GAAP RPC et les dispositions légales, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

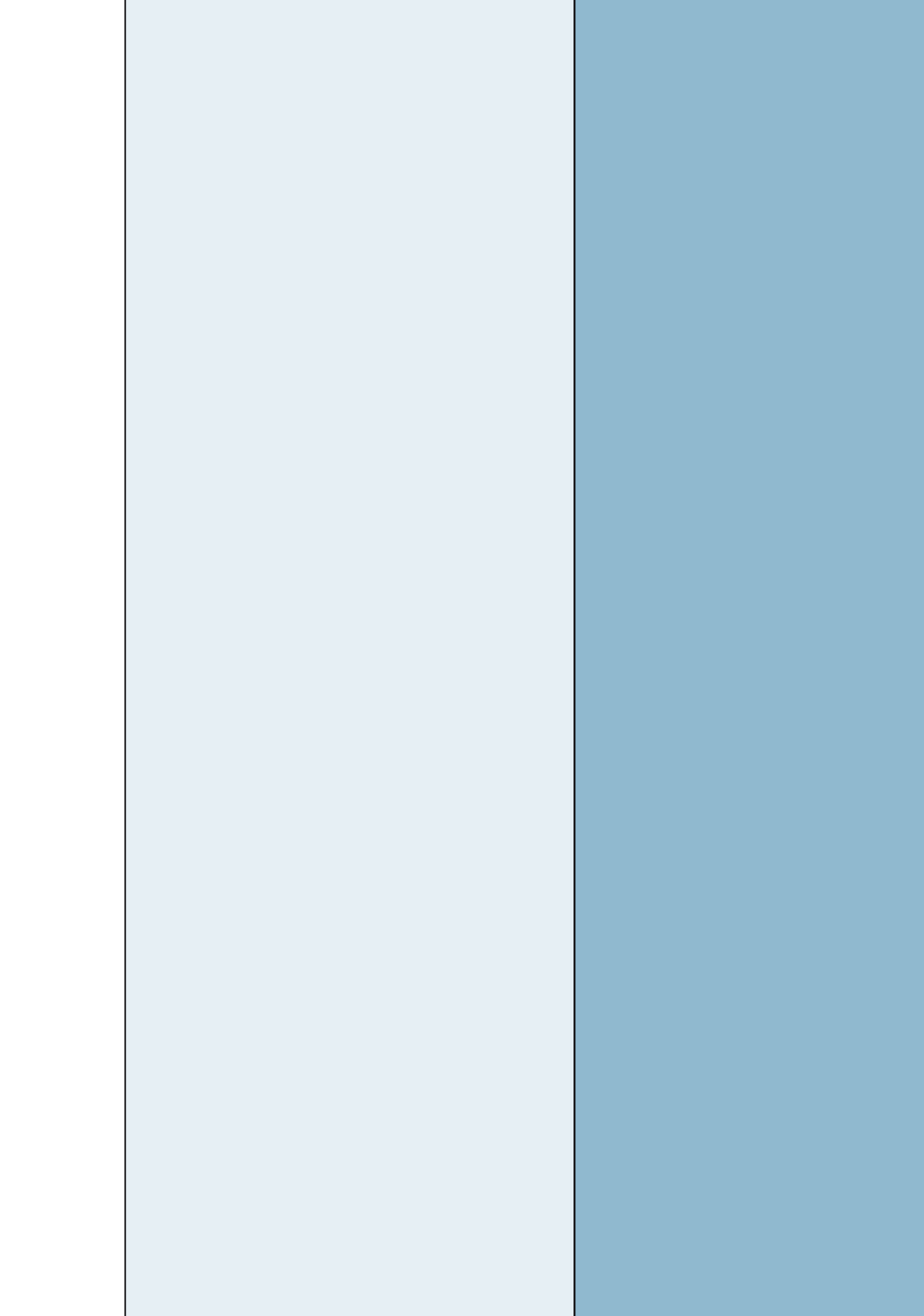
Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEWO soumises à notre contrôle sont respectées.

KPMG SA

Michael Herzog
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jan Brönnimann
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 21 mars 2011



Garde aérienne suisse de sauvetage

Case postale 1414

8058 Zurich-Aéroport

Tél. 044 654 33 11

Fax 044 654 33 22

www.rega.ch

